N°. LXXVIII.

JOURNAL GÉNÉRAL
DE LA COUR ET DE LA VILLE,

CONTENANT tout ce qui est décidé à l'Assemblée Nationale, à l'Hôtel-de-Ville de Paris, dans les Districts, & les Nouvelles authentiques de la Province, ainsi que des Anecdotes intéressantes.

Du Samedi 5 Décembre 1789.

Nouvelle dénonciation d'une horrible conspiration, formée contre les Villes de Paris & de Versailles. —Arrivée du Chevalier de Saint-George à la Martinique avec 15,000 fusils. Mauvaise issue de son Projet.—Assassin qui, pour éviter la punition, se précipite lui-même sur la bayonnette d'un des Soldats qui l'arrêtent.—Mort de l'Abbesse de Prague, sœur de la Reine & de l'Empereur.—Nouvelles de M. Lenoir, ancien Lieutenant de Police.

Questions faites à M. DE BESENVAL, dans le long interrogatoire qu'il vient de subir, & Réponses de cet Accusé.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Séance du 4 Décembre,

Discussion sur la formation d'un Comité Colonial. —Décret à ce sujet.—Louanges de M. l'Abbé Mauri.—Discussion sur le Projet de Banque Na-

tionale.—Rapport très-détaillé de l'état actuel au vrai de la Caisse d'Escompte.—Idées de M. l'Evêque d'Autun sur les Finances.—Long & savant Discours de M. Anson sur l'effet des Banques, &c.

La Séance a commencé comme de coutume par la lecture d'un grand nombre d'Adresses, qui prouvent sans réplique combien étoient fausses les alarmes que les Aristocrates vouloient donner à l'Assemblée Nationale, sur l'exécution de ses Décrets dans les Provinces. —On est ensuite venu à l'ordre du jour, qui étoit la discussion sur le Projet de Banque Nationale. M. l'Abbé d'Abbecourt a commencé la lecture d'un Mémoire, qui, ayant paru étranger à la question, l'a fait rappeller à l'ordre; mais il tenoit la Tribune, & il a fallu le laisser lire jusqu'à la fin.— M. le Duc du Châtelet & M. Dupont, au nom du Comité chargé de la vérification des statuts de la Caisse d'Escompte, de l'emploi de ses fonds, de son crédit & de son état actuel au vrai, en ont fait le rapport le plus détaillé & le plus circonstancié. L'impression de ce rapport a été ordonnée. La rapidité de la lecture & la foiblesse de la voix de M. du Châtelet, ne nous ont point permis d'en prendre des notes assez sûres pour en rendre compte.—M. l'Evêque d'Autun a combattu la conversion de la Caisse d'Escompte en Banque Nationale. Il a également combattu le Plan d'une Banque quelconque, dont les billets seroient papier monnoie.—M. Anson a pris la parole après M. l'Evêque d'Autun. Il a discouru longuement &

ſavamment ſur l'effet des Banques, ſur la nature & l'effet des Billets d'Etat, & de toutes les manieres monnoie. Il a fini par ſe déclarer en faveur du Projet du premier Miniſtre des Finances, moyennant les amendemens ſuivans: que la Caiſſe d'Eſcompte ne prendra point le nom de Banque Nationale, mais conſervera celui qu'elle a; que ſes Billets continueront d'avoir cours ſous leur forme actuelle, ou telle autre que les Actionnaires jugeront convenable, mais ſans timbre ni légende nationaux, & qu'elle n'aura point de privilege excluſif.

Séance du 3, au ſoir.

L'ordre étoit la diſcuſſion ſur la formation d'un Comité Colonial. *Ce Comité aura-t-il lieu, oui ou non ?* Voilà la queſtion. Après pluſieurs débats, qui ont employé la Séance entiere, l'Aſſemblée a décrété qu'il n'y avoit pas lieu quant à préſent à former un Comité particulier pour les Colonies. — M. l'Abbé Mauri a parlé, dans le cours de cette diſcuſſion, de maniere à s'attirer les applaudiſſemens de l'Aſſemblée.

HOTEL-DE-VILLE DE PARIS.

Le lundi 23 Novembre dernier, l'Aſſemblée des Repréſentans de la Commune de Paris, voulant donner des preuves de ſa ſatisfaction particuliere à M. Poliſſe, Capitaine de Cavalerie, Préſident de la Municipalité & Commandant de la Garde Nationale de la ville d'Houdan, qui, par ſon zele infatigable, a

concouru avec fruit à procurer des subsistances à la Capitale, lui a adressé des remercimens, & M. le Maire lui a fait l'honneur de le décorer lui même d'un *Ruban National*, avec les témoignages de la plus affectueuse fraternité.

Le Comité des Recherches, par sa Délibération du 18 Novembre 1789, a déclaré qu'il étoit d'avis que M. le Procureur-Syndic de la Commune, ou ses Adjoints, dénonçassent la conspiration formée contre les villes de Versailles & de Paris, dans l'intervalle du mois de Mai au 15 Juillet dernier, comme le prouvent assez le rassemblement énorme de Troupes étrangeres, & le train effrayant d'artillerie, consistant en canons, bombes, mortiers & grils à chauffer les boulets, occupant les communications de Versailles & Paris; les renforts introduits dans la Bastille, & les batteries dressées de tous côtés. — Et pourront aussi dénoncer, les Procureur-Syndic ou ses Adjoints, tous ces délits, circonstances & dépendances, & livrer à la vengeance des Loix le sieur *Barentin*, ci-devant Garde des Sceaux, le Comte de *Puysegur*, ci-devant Ministre de la Guerre, le Maréchal de Broglie, le Baron de Besenval & le Comte d'Autichamp, comme prévenus desdits crimes, & ensemble leurs complices, fauteurs & adhérans.

Le Département des Travaux Publics invite MM. des Districts à engager les Construc-

teurs, Fournisseurs & Ouvriers, qui auront travaillé à la construction, restauration, &c. des Casernes & Corps-de-Gardes des Districts, à remettre aux Comités leurs mémoires particuliers sur chacun de ces objets, en distinguant ce qui appartient essentiellement aux Casernes, pour être visés, & mettre l'Administration du Domaine de la Ville plus à portée d'en effectuer les paiemens.

DISTRICTS.

Le District des Cordeliers, prenant en très-grande considération le Plan de Finance qui lui a été présenté par M. Guidon, l'un de ses affiliés, a arrêté que ce Plan seroit imprimé sous ses auspices, communiqué par ses Représentans à l'Assemblée générale de MM. de la Commune, & offert à l'Assemblée Nationale, pour que cette Diette auguste en fasse l'usage que sa sagesse jugera convenable.

Le District des Mathurins a nommé douze Commissaires à l'effet de se transporter dans les cinquante neuf autres Districts, pour les inviter à adhérer à sa Délibération du premier Décembre présent mois, à l'effet de s'opposer à ce que MM. les Deux-Cents-Quarante déleguent douze de leurs Membres vers l'Assemblée Nationale, ou vers son Comité de Constitution, pour y travailler au Plan de Municipalité définitif de la Capitale, & les sommer en pleine Assemblée de s'en tenir à la lettre de leurs pouvoirs. — Cet Arrêté a été

communiqué aux cinquante-neuf autres Districts, & deux expéditions manuscrites ont été présentées, l'une au Comité de Constitution de l'Assemblée Nationale, & l'autre à MM. les Deux-Cents-Quarante.

CHATELET.

M. de Besenval a subi avant-hier au soir, au Parc-Civil, un interrogatoire qui a duré depuis cinq heures jusqu'à six heures & demie. — Voici les questions qui lui ont été adressées, & les réponses qu'il y a faites. Iere *Quest.* Lorsque M. de Broglie a été nommé Maréchal, lui étiez-vous subordonné ? — *R.* Oui. — IIe *Quest.* Connoissiez-vous le dessein qu'avoit l'Armée en investissant un Peuple libre qui adore son Roi ? — *R.* Non. — IIIe *Quest.* Dans une lettre & une note jointe aux papiers du sieur Berthier, on voit que les Magasins de avoient fourni cent mille balles, & douze mille livres de poudre ? — *R.* J'ignore les desseins que pouvoit avoir M. Berthier. Pour moi, qui étoit obligé d'assister les convois, de faire garder les villes & les grands-chemins, j'ai demandé au sieur Berthier de la poudre & des balles : il m'en a toujours envoyé en petite quantité. — IVe *Quest.* Dans les troubles arrivés à la Bastille, n'avez-vous point envoyé de Troupes pour défendre cette forteresse ? — *R.* Suivant l'ordre que j'avois reçu de M. de Broglie, j'y ai envoyé un Capitaine avec vingt-quatre Soldats du Régiment *Sainat*, Suisse. — Ve *Quest.* Pouvez-vous montrer les ordres que vous avez reçus de

M. de Broglie ? — *R.* Je vais les aller chercher. — VIe *Quest.* Avez-vous connoissance que l'Entrepreneur des travaux de la butte Montmartre, y fit travailler des ouvriers pour y faire jouer la mine ? — *R.* J'ai oui dire que les ouvriers de la butte Montmartre faisoient des travaux de charité. — VIIe *Q.* Avez-vous connoissance du dessein criminel formé, les premiers jours de Mai, de détruire l'Assemblée Nationale, & d'écraser un peuple qui demandoit une liberté juste ? — *R.* Non. — VIIIe *Quest.* Avez-vous connu le dessein formé, le 14 Juillet, de couper les bleds encore en herbe ? — *R.* Non. — IXe. *Quest.* Avez-vous ordonné aux Canoniers de braquer trois canons aux Champs-Elysées, & d'y entrer avec des mêches allumées ? — *R.* On m'a déja fait cette question dans mon premier interrogatoire ; j'y ai répondu, & je tiens à ce que j'ai dit.

Deux hommes morts, dont l'un avoit les membres fracassés & l'autre les entrailles déchirées, ont été portés à la morgue. On assure que le dernier étoit l'assassin du premier, & que voulant se soustraire à la mort ignominieuse qu'il méritoit, il se précipita sur la bayonnette de l'un des Gardes qui l'arrêterent.

CHATEAU DES TUILERIES.

Du 3 Décembre.

L'Ambassadeur de Sa Majesté Impériale a annoncé au Roi & à la Reine la mort de l'Abbesse de Prague, Sœur de l'Empereur & de notre auguste Souveraine. Nous ignorons

ſi la Cour prendra le deuil. Cependant on peut préjuger que non, vu qu'on ne l'a pas pris pour Madame Louiſe, morte il y a peu de temps à Saint-Denis.

VARIÉTÉS.

On mande de la Martinique que le célebre Saint-George y étoit arrivé avec quinze mille fuſils, dans l'intention de ſoulever les Colons; mais que ſon deſſein n'ayant pas tardé à être découvert, ce factieux avoit été pendu preſque auſſi-tôt que débarqué. Voilà un de ces faits qui méritent confirmation.

M. Lenoir, ancien Lieutenant-Général de Police, eſt, dit-on, maintenant à Geneve. On aſſure que ſon goût pour les calculs lucratifs l'a ſeul déterminé à prendre la route de cette République de *Barêmiſtes*. Il aura le plaiſir de voir que les Genevois, qui paſſent pour être dans les bons principes, quant à l'économie en général, ont adopté depuis long-temps ſa très-heureuſe ſpéculation ſur les Lanternes, & que la Lune de Geneve eſt miſe à contribution comme celle de Paris.

CE JOURNAL paroît tous les matins. Le prix de l'abonnement depuis le premier Novembre, eſt de 3 liv. par mois pour Paris, & de 3 liv. 15 ſ. pour la Province, franc de port. Le Bureau eſt établi chez MM. Brune & Gautier, *rue Percée Saint-André-des-Arcs, N° 21. On recevra les Lettres & Avis, ainſi que les Anecdotes authentiques, Livres nouveaux & Eſtampes qu'on deſirera faire connoître; mais il faudra affranchir les Lettres & Paquets.*

De l'Imprimerie de la Veuve HERISSANT, rue N. D.